

École municipale de **MUSIQUE** Saint-Sébastien-sur-Loire

2026•2027

saintsebastien.fr



Saint-Sébastien
sur-Loire

Le projet pédagogique



Le projet pédagogique est consultable sur le site internet de la Ville

Le projet pédagogique de l'École municipale de musique définit les orientations, les actions et les enseignements proposés, dans une exigence constante de qualité et d'accessibilité. Fruit d'une réflexion collective menée par l'équipe pédagogique, il s'inscrit pleinement dans la politique éducative et culturelle de la Ville et dans les cadres de référence nationaux et départementaux.



Accès à la musique pour tous

Attentive à la diversité des parcours, l'école accueille tous les publics, y compris les élèves en situation de handicap. Une rencontre préalable à l'inscription permet de proposer une orientation adaptée au souhait et aux besoins de chaque élève. L'équipe pédagogique étudie chaque demande afin d'ajuster les modalités d'enseignement (temps de cours, accompagnement spécifique, cours collectifs ou mixtes), favorisant ainsi la mixité, l'inclusion et la participation de chacun aux projets de l'école.

Contact :
mjulien@saintsebastien.fr



PARCOURS INITIATION

L'éveil

Ce cours est proposé aux enfants qui entrent en classe de CP. Il permet de familiariser l'enfant avec la musique, le langage et les codes musicaux. Il sensibilise l'enfant aux sons, aux rythmes, à la découverte de sa voix comme outil musical. C'est une entrée dans l'apprentissage musical et une aide au choix futur de son instrument. Après l'année d'éveil, chaque élève pourra faire une demande d'inscription en cours d'instrument.

| Durée du cours : 45 min

Parcours découverte

Ce cours s'adresse aux enfants en classe de CE1 et CE2. Il offre la possibilité de découvrir une quinzaine d'instruments des familles des « cordes », « bois », « cuivres » et « percussions ». Il permet aux futurs instrumentistes d'expérimenter les sensations que peuvent produire les instruments comme les vibrations des lèvres avec les instruments à vents ou du toucher avec les instruments à cordes.

| Durée du cours : 1 h, le mercredi à 16h30.



PARCOURS ÉTUDES

Pratique(s) collective(s) + 1 cours d'instrument

ou

Pratique(s) collective(s) + 1 cours d'instrument + Module(s)

Pratiques collectives

ATELIER 1^{RE} ANNÉE

Destiné aux élèves en 1^{re} année d'instrument.

| Durée : 1 h 15

CHANT CHORAL

(enfants et adolescents)

Ouvert aux élèves de 7 à 16 ans, avec ou sans pratique instrumentale.

| Durée : 1 h 15

ORCHESTRES À VENTS ET À CORDES

Trois niveaux :

- **Niveau 1** : 2^e et 3^e année d'instrument

| Durée : 1 h 15

- **Niveau 2** : 4^e et 5^e année d'instrument

| Durée : 1 h 15

- **Niveau 3** : à partir de la 6^e année d'instrument.

| Durée : 1 h 30

BIG BAND

Pour les adolescents et les adultes ayant une bonne maîtrise de leur instrument.

| Durée : 1 h 30

ATELIER PERCUSSIONS ADO/ADULTES

Ouvert aux adolescents et adultes à partir de 15 ans, sans prérequis instrumental.

| Durée : 1 h 15

ATELIER PIANO/CHANT (pour les pianistes uniquement)

Pour les élèves pianistes de 2^e et 3^e année.

| Durée : 45 min

ATELIER « 6 MAINS » (pour les pianistes uniquement)

Pour les élèves pianistes à partir de la 4^e année.

| Durée : 45 min

MUSIQUE DE CHAMBRE ET PETITS ENSEMBLES

Ouverte aux enfants, adolescents et adultes à partir de la 4^e année d'instrument.

| Durée : 45 min

ENSEMBLE À CORDES PINCÉES (pour les guitaristes et harpistes uniquement)

Destiné aux élèves de guitare et de harpe, de la 2^e à la 6^e année d'instrument.

| Durée : 1 h 30

ENSEMBLE ADULTES

Pour les élèves adultes, de la 2^e à la 6^e année d'instrument.

| Durée : 1 h

ENSEMBLES VOCAUX

CHŒUR

Ouvert à tous, quel que soit le niveau.

| Durée : 1 h 30

ATELIERS DE TECHNIQUE VOCALE

À partir de 16 ans, groupes limités à 8 participants.

| Durée : 1 h

ENSEMBLE VOCAL FÉMININ

Groupe limité à 8 participantes, destiné aux adultes ayant déjà suivi des cours de technique vocale.

| Durée : 1 h 30

MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES ET JAZZ

ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES – JUNIORS

Pour les élèves en 2^e et 3^e année d'instrument amplifié.

| Durée : 1 h

ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

Pour les élèves à partir de la 4^e année d'instrument amplifié.

| Durée : 1 h

ATELIERS JAZZ

Pour les élèves à partir de la 4^e année d'instrument ou les musiciens autonomes.

| Durée : 1 h 15

ATELIERS AMPLI'COUSTIC

Pour les adolescents et adultes à partir de la 4^e année d'instrument.

| Durée : 1 h 30

Les instruments et la voix



LES BOIS

Clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone.



LES PERCUSSIONS ET CLAVIERS

Percussions et batterie, batterie, piano, clavier.



LES CUIVRES

Trompette, trombone, tuba.



LA VOIX EN COLLECTIF

Chant choral, chœur ado.



LES CORDES

Violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, guitare jazz, guitare électrique, guitare basse, harpe.



LA VOIX EN INDIVIDUEL

Chant lyrique, chant musiques actuelles amplifiées.



LES MODULES

En lien direct avec la pratique musicale, les modules offrent l'opportunité d'approfondir les connaissances musicales de manière dynamique.

Bien qu'optionnels, ils constituent un véritable complément à la pratique instrumentale et collective, en favorisant notamment la compréhension théorique et le développement de la créativité.

FORMATION MUSICALE (FM)

Pour les enfants à partir de 7 ans, les adolescents et les adultes.

| Durée : de 1 h à 1 h30

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Destinée aux adolescents et adultes.

| Durée : 1 h30

CULTURE JAZZ

Pour les adolescents et adultes.

| Durée : 1 h30

ATELIER IMPROVISATION ET CRÉATION

Ouvert à tous les instrumentistes et chanteurs à partir de la 4^e année de pratique.

| Durée : 1 h

Nouveau !

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)

En cours de création, cette nouvelle proposition pédagogique vient enrichir l'offre de l'école de musique.

Pensée de manière transversale et en lien avec la formation musicale, la MAO s'adressera à un large public et permettra aux élèves de se familiariser avec les outils numériques et les nouvelles formes de création.



LES TARIFS

Les tarifs pour les cours à l'école municipale de musique, à compter du 1^{er} septembre 2026, sont fixés au taux d'effort* comme suit :

		Taux d'effort	Plafond	Plancher
Tarif 1	Parcours Pratique collective Orchestres, Atelier Jazz, Atelier Percussions ados-adultes, Big band	4,60 %	122,64 €	12,26 €
	Parcours Chant Chant choral enfants, Chant choral ados, Technique vocale, Culture vocale, Ensemble vocal			
Tarif 2	Parcours études Pratique collective + cours instrumental ou chant PMAA. Ou Pratique collective + cours instrumental ou chant PMAA + module (détail ci-dessous). Le parcours études ouvre droit à un pratique collective supplémentaire gratuite	23 %	613,20 €	61,32 €
	Parcours initiation Éveil, Parcours découverte			
Tarif 3	Module Formation musicale, Histoire de la musique, Histoire du Jazz, Culture Jazz, Atelier écriture / création / improvisation, Atelier FM-Création scénique	7,67 %	204,12 €	20,41 €
	Accompagnement de groupe			

Une **minoration de 17%** est appliquée pour les **élèves mineurs**.

Une **majoration de 30 %** est appliquée pour les **élèves qui ne résident pas à Saint-Sébastien-sur-Loire**, à l'exception des élèves en situation de handicap.

La minoration et la majoration s'appliquent sur les taux ainsi que les plafonds et planchers.

*La tarification au taux d'effort consiste à appliquer un taux sur le quotient familial tel qu'il est calculé par la CAF. Chaque famille bénéficie ainsi d'un tarif individualisé en fonction de ses revenus.

Le quotient familial est calculé par la CAF en fonction des revenus déclarés par la famille, des allocations perçues, aides au logement comprises, et de la composition de la famille.

Quotient familial = revenus bruts annuels (avant tout abattement fiscal) + prestations / 12 mois / nombre de parts.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'école de musique pour connaître le tarif correspondant à votre situation.

Locations d'instruments

Des locations d'instruments d'études sont proposées aux élèves à taux unique pour tous types d'instruments. La durée maximale de la location est assujettie au quotient familial :

Proposition	Durée max. de location
QF < 665 €	4 ans
QF de 666 € à 1176 €	3 ans
QF de 1177 € à 1687 €	2 ans
QF de 1688 € à 2198 €	1 an

Les familles au QF supérieur à 2198 € ne peuvent bénéficier de la location par l'école de musique.

La location peut être stoppée à tout moment dans l'année.

Le taux d'effort pour les locations d'instrument est fixé à 16,8 % / 12, soit **1,4 % pour chaque mois commencé de location**.

Modalités de paiement

Hors locations d'instruments, toute année commencée est due pour sa totalité. Les droits d'inscription sont acquittés auprès du Guichetnumérik ; ils sont échelonnés en 10 mensualités, et peuvent être prélevés automatiquement. Toutefois, la possibilité de payer en une seule fois est offerte aux usagers qui le désirent.

©Studio Carlito



LA SAISON DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Des concerts

Toute l'année, élèves et professeurs proposent des auditions publiques et des concerts à thèmes dans l'auditorium de l'école de musique, à l'Embarcadère, à l'ESCALL ou encore à la Médiathèque.

Des concerts originaux, les COSMIC (Cabinets d'Oeuvres Sonores Musicales Inouïes et Curieuses), sont également au programme.

Retrouvez toutes les dates des concerts programmés sur la page dédiée à l'école municipale de musique :

[culture.saintsebastien.fr/
ecole-municipale-de-musique](http://culture.saintsebastien.fr/ecole-municipale-de-musique)

Des artistes associés

Chaque année, l'école municipale de musique s'associe à un ou plusieurs artistes pour la réalisation d'un concert d'élèves, un stage ou simplement un temps d'échange.

Chacune de ces rencontres est une occasion de faire entrer dans nos murs une voix singulière, un nouvel univers artistique à découvrir.

Et chacune d'elle vient s'ajouter au chœur des 30 artistes en "résidence permanente" que sont les enseignants de l'école de musique.

INFOS PRATIQUES

Dates à retenir

Portes ouvertes : 3 avril 2027

Réinscriptions : avril 2027

Préinscriptions pour les nouvelles demandes :
30 avril 2027

Horaires du secrétariat

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 15h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h

Samedi : 9h à 12h

Fermé pendant les vacances scolaires

Contact

École municipale de musique
130 boulevard des Pas Enchantés

Tél. 02 40 80 85 15

E-mail : ecoledemusique@saintsebastien.fr

